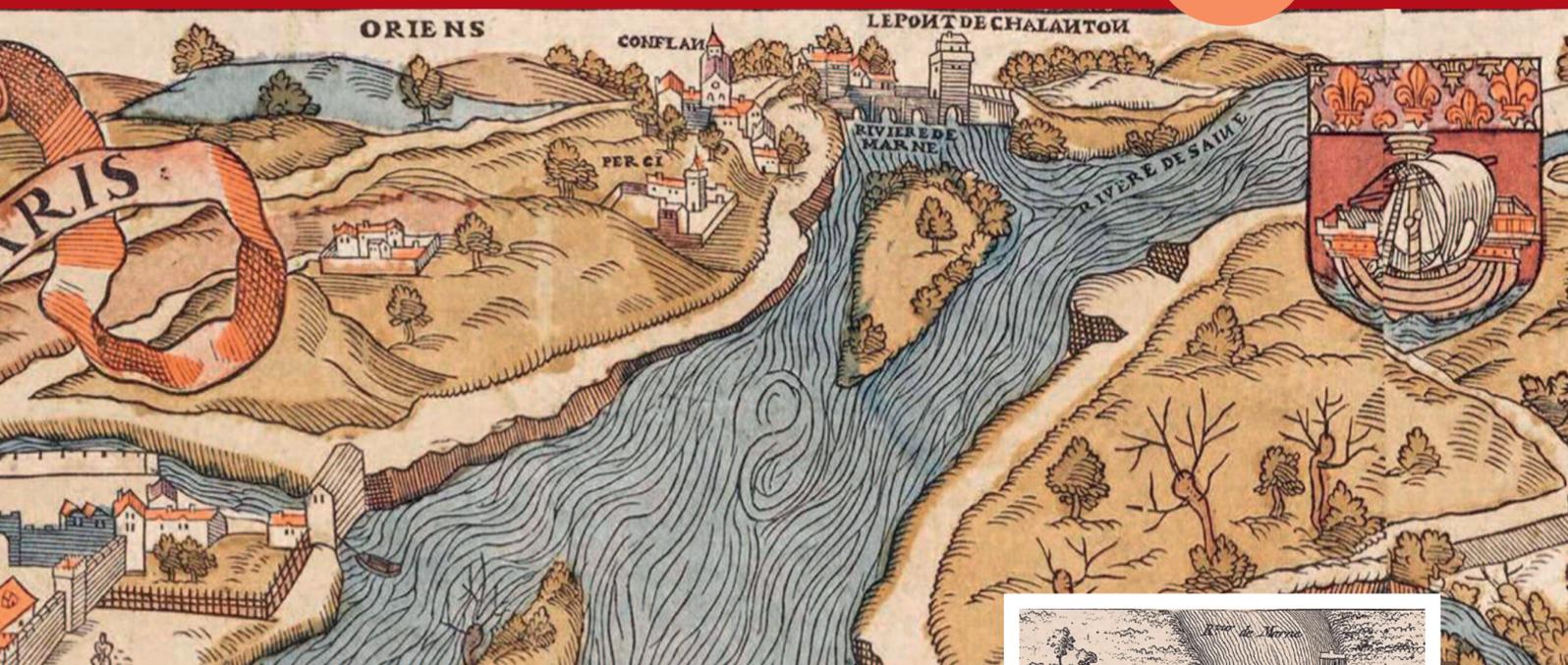


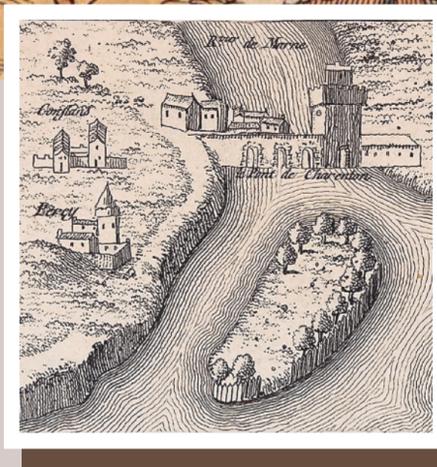
Aux origines de Bercy



Nichée au confluent de la Seine et de la Marne, débouché naturel des voies de communication et des circuits économiques, Charenton offrait une situation propice à l'installation humaine.

Des fouilles archéologiques menées dans les années 1990 ont mis au jour plusieurs pirogues et de nombreux autres objets de la vie quotidienne datant de 4500 ans avant notre ère. Ces objets, aujourd'hui conservés au Musée Carnavalet, font partie des plus anciennes traces d'habitation trouvées en région parisienne.

Au début du XII^{ème} siècle, le nom de *Percy* ou *Perci* apparaît officiellement une première fois dans un acte de donation de Louis VI le Gros aux moines de l'abbaye de Montmartre où on le cite comme "l'Insula Berciliis". Le plan de Truschet et Hoyau, dessiné vers 1550, en donne un aperçu. Le donjon féodal, coiffé en poivrière, est ceinturé par des murailles et une haute porte. Plus loin, se voient le village de Conflans avec son église, le pont de Charenton couvert de tours, et le confluent de la Seine et de la Marne qui a donné son nom au village.



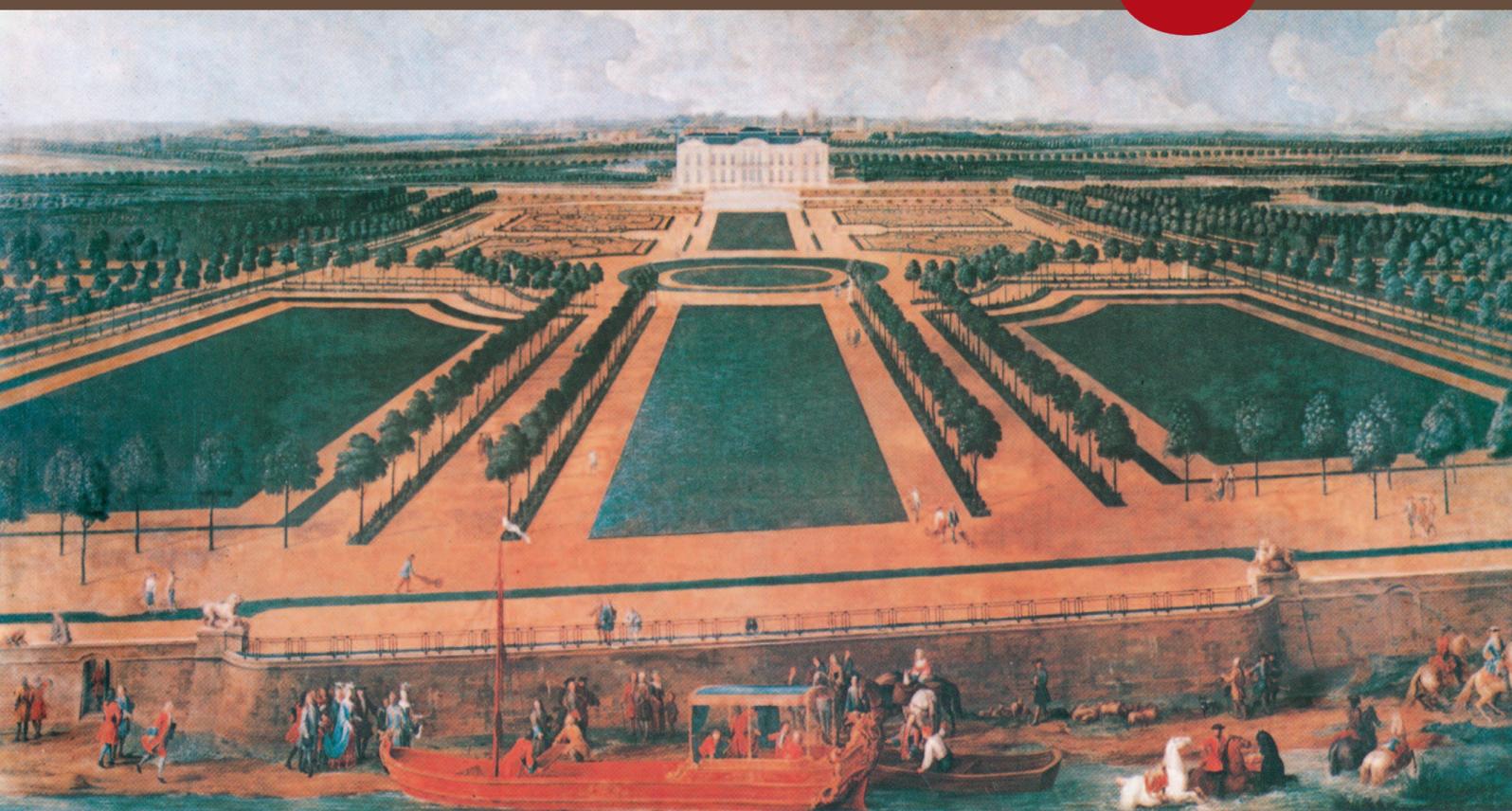
Chronologie

- 1134** : Seigneurie et manoir situés en bord de la Seine attestés
- 1316** : Don d'un ensemble de terres par Philippe V le Long à Mahaut d'Artois, dont Bercy
- 1523** : Propriété de la Famille des Malon
- 1658** : Début des travaux de construction plus au nord d'un nouveau château par l'architecte Le Vau pour Charles-Henri de Malon de Bercy, intendant des Finances. L'ancien château est rasé.
- 1712-1714** : construction de la chapelle, des communs, écuries, basses cours, redistribution intérieure du château et aménagement de la grande terrasse du bord de l'eau par l'architecte Jacques de La Guépière.
- 1809** : Début du morcellement du Parc (installation de négociants en vins dans la partie nord-ouest)
- 1840** : construction de l'enceinte de Thiers dans la partie Ouest du Domaine
- 1848** : construction de la 1^{ère} ligne de chemin de fer du Paris-Lyon-Marseille (PLM)
- 1860** : Vente de la propriété du château de Bercy à une Société financière ; démolition en 1861
- 1957** : Incendie des Magasins généraux
- 1986-1993** : Chantier de la ZAC de Bercy
- 2016** : Signature du Contrat d'Intérêt National entre l'État, la Ville de Charenton-le-Pont et l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarneBois.



Le château de Bercy

Premiers aménagements
(XII^{ème} – XVII^{ème} siècles)



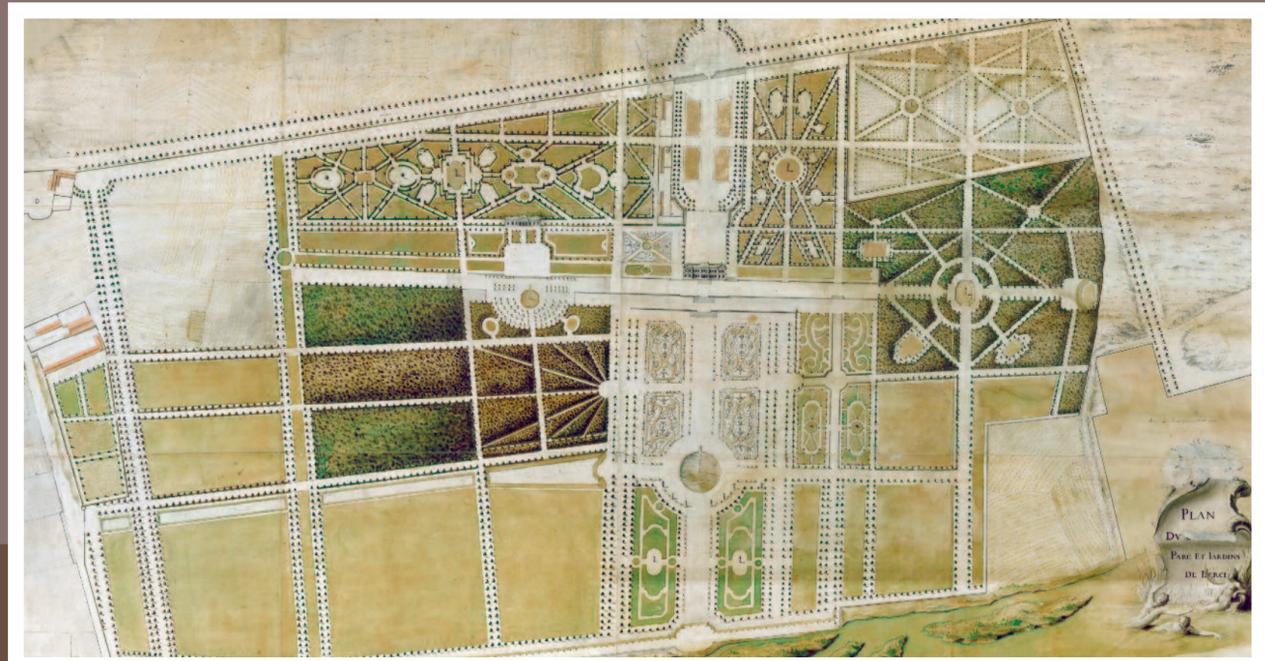
CHATEAU DE BERCY

En 1316, Philippe V le Long offre à sa belle-mère, Mahaut d'Artois, un vaste ensemble de terres sur la paroisse de Conflans dont la *Turim Berciaco*. On en retrouve mention en 1383 dans un document accompagné d'une description succincte : "... un grand hôtel, manoir, cave, four, colombier, grange, étables, bergeries, pressoir, tout le lieu comme il se poursuit, clos de murs et nommé l'hôtel de Bercy...".

Famille anoblie par Louis XI en 1468, les Malon devinrent les propriétaires en 1523 d'un domaine de 229 arpents, allant de la Râpée l'ouest (aujourd'hui dans Paris), jusqu'aux limites de Conflans et du Bois de Vincennes (avenue Daumesnil) et à la Seine.

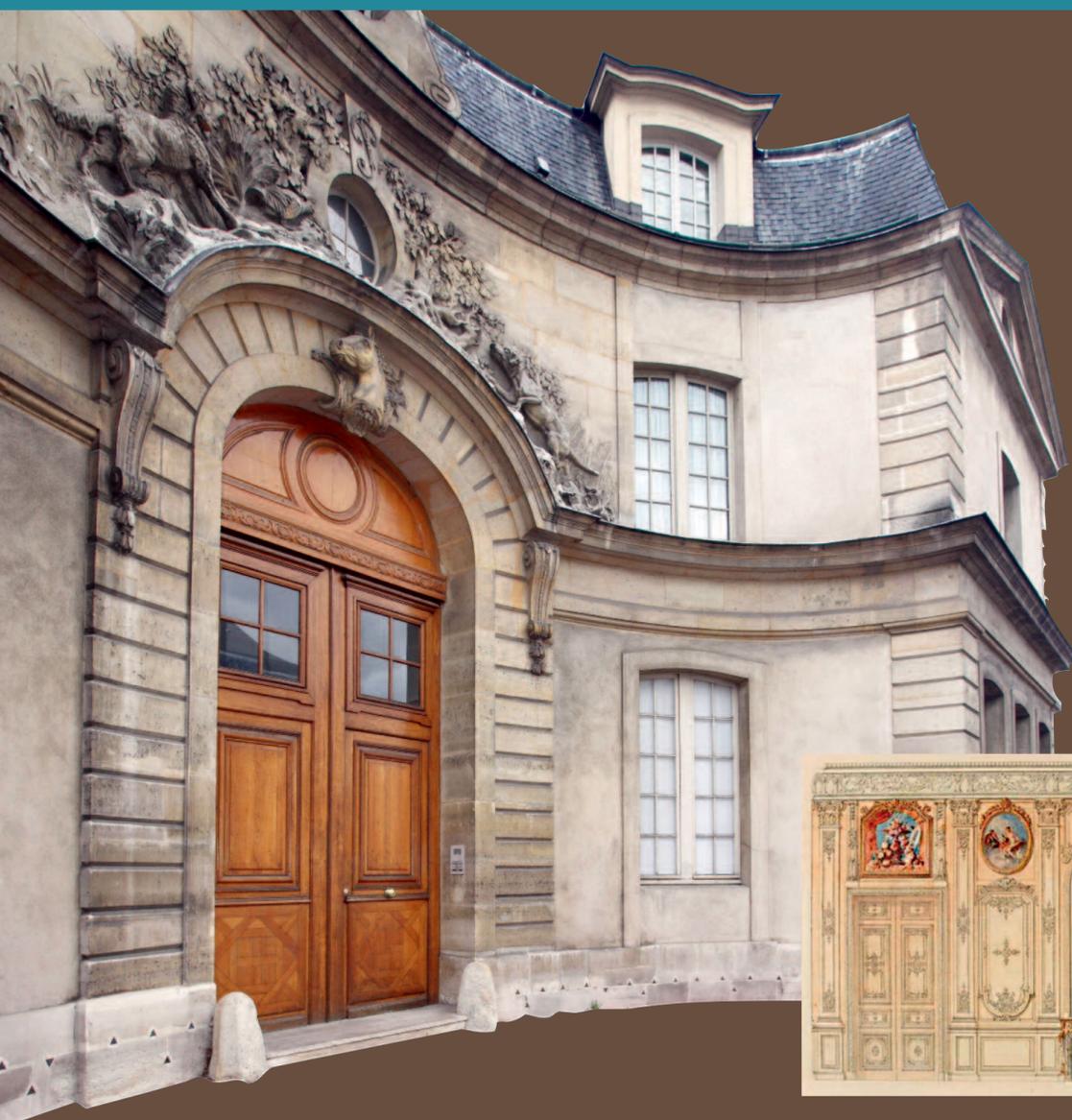
En 1658, Charles Henri I de Malon décida la construction d'un nouveau château et en confia le projet à l'architecte François Le Vau. Lorsque disparut son propriétaire en 1676, seuls le corps de bâtiment central et l'aile orientale étaient terminés.

Son héritier, Anne-Louis Jules de Malon, acheva la réalisation du projet et fit aménager le parc par Le Nôtre. De plan classique, la demeure était construite en pierre blanche coiffée d'un toit d'ardoise. Elle présentait, côté nord, la forme d'un fer à cheval, tandis qu'au sud elle se composait de cinq parties de deux à trois travées, donnant sur un vaste perron conduisant le visiteur vers le parc. Un dôme à quatre pans, doté d'un fronton cintré coiffait l'avant-corps central du bâtiment.



Le château de Bercy

Grandeur et décadence (XVIII^{ème} - XIX^{ème} siècles)



* De nos jours, le portail se trouve à l'hôtel de La Rochefoucauld, actuelle ambassade d'Italie. De même, des lambris ont été remontés au Palais de l'Élysée dans le salon des Aides de Camps.



En 1712, Charles-Henri II de Malon demanda à l'architecte Jacques de la Guépière de restaurer, orner et remanier l'ensemble des bâtiments. Lieu animé de nombreuses fêtes et représentations diverses avec son successeur et dernier des Malon, le château fut largement admiré pour la splendeur de ses décorations et dont la richesse des boiseries concoururent à la célébrité.



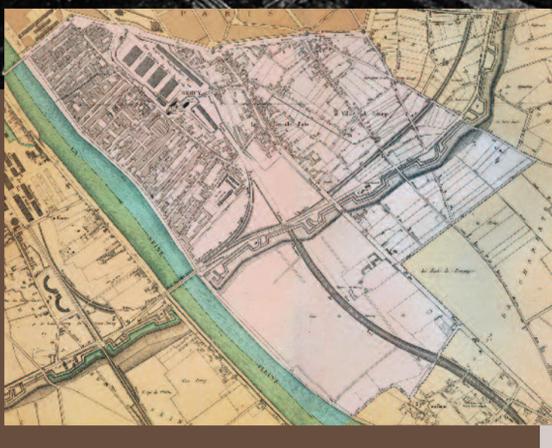
La Révolution française épargna le domaine, grâce à la protection de Tallien. Par héritage, le château était devenu en 1809 la propriété des NICOLAY. Mais la construction de l'enceinte de Thiers dans la partie ouest du parc au début des années 1840, puis, en 1848, l'implantation de la première ligne de chemin de fer passant sous le perron sud du château, parachevèrent le déclin de la noble demeure, amorcé dès le début du siècle.



Les NICOLAY la vendirent en 1860 et elle fut démolie en 1861 après une vente aux enchères très prisée où furent dispersées ses richesses. Seuls témoins de ce passé aristocratique, les portails d'entrée en demi-lune des communs demeurent aux 109 et 114 rue du Petit Château. Le n° 109 a été classé Monument historique le 3 janvier 1966, tandis que le n° 114 fut inscrit à l'Inventaire supplémentaire le 23 octobre 1959.

Le Royaume du Vin

Création des Magasins Généraux



Le long de la Seine, les résidences du XVIII^{ème} siècle, délaissées par leurs aristocratiques propriétaires, cédèrent peu à peu la place au négoce des vins.

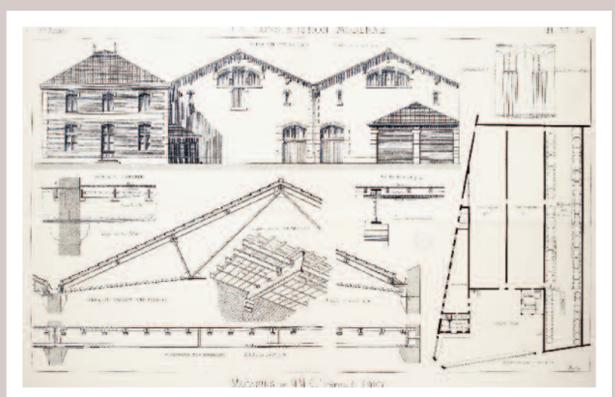
Au sud des voies ferrées, à l'emplacement des anciens parterres du château, la **Compagnie des Magasins généraux de Bercy** puis la **Compagnie**

du Parc de Bercy aménagea et géra les 51 000 m² de celliers qu'elle louait à une centaine de négociants et qui s'inscrivaient dans la continuité des entrepôts parisiens de Bercy.

Construits hors Paris, ces établissements devaient **épargner aux produits qui y seraient stockés le paiement des taxes imposé par l'octroi parisien**. Cet ensemble s'étendait de la rue de la Zone à la rue du Port-aux-Lions et du quai de Bercy à la rue de l'Entrepôt (Necker). Des rue aux noms évocateurs, tels Saint-Emilion, Bordelaise, de l'Yonne, du Cher, traversaient la rue de l'Hérault, épine dorsale de l'ensemble commercial.

Les Magasins Généraux comprenaient **deux sections, celle des vins et spiritueux et celle des bois, charbons, fers et fontes, chacune d'elle formant un magasin général agréé par l'Etat.**

Raccordée au réseau de voies ferrées du PLM, la **gare de marchandises de Bercy-Conflans fut ouverte en 1869** après élargissement de l'emprise ferroviaire. Alors que la gare de Bercy devenait à partir de 1878 une gare de triage où la Compagnie des chemins de fer formait les trains, celle de Conflans était destinée à l'attente, la remise, le déchargement et chargement des expéditions. Des voies sillonnant les rues des Magasins Généraux y étaient raccordées que parcouraient des wagons-foudre alimentant les chais.



* C'est-à-dire "un établissement jouissant du monopole d'exploitation de locaux destinés à entreposer des marchandises"

La Cité du Vin

une ville dans la ville

23. CHARENTON — Quai de Bercy - Magasins généraux



Autour de 1900, un véritable quartier était né abritant 3000 habitants. Sur le quai de Bercy, des immeubles de rapport fermaient cet ensemble desservi par des commerces de détail, *Epicerie, Boucherie, Cordonnerie des Généraux*, le nom s'étant rapidement imposé aux habitants.

En pleine expansion et éloigné du centre-ville, le quartier dut se doter d'équipements (bureau de poste, poste de police). Une école primaire ouvrit ses portes en 1883, à l'angle de la rue du Port-aux-Lions et du quai, pouvant accueillir 86 enfants. Elle fut complétée rapidement d'une autre école primaire ainsi que de deux maternelles.

Dix ans plus tard, la chapelle Saint-Antoine de Padoue était construite rue de la Zone. Elle resta en activité jusqu'en 1941, date à laquelle elle fut utilisée comme entrepôt par la Société anonyme des Wagons Réservoirs Unifiés, Cès Frères, sous l'appellation de **Chapelle des Tonneaux**.

Deux stations de bateaux-omnibus desservait le quartier : "Magasins généraux" et "Pont national" ouverte en 1867.

Dernier aménagé des trois ports de Charenton et complément nécessaire au commerce des Magasins Généraux, le port de Bercy fut installé en 1885 en application d'une délibération du Conseil Municipal du 7 Novembre 1879. De manière très ingénieuse, il était relié aux chais des Magasins Généraux par des pipe-lines assurant le dépotage (transvasement) des vins transportés par bateaux-citernes.

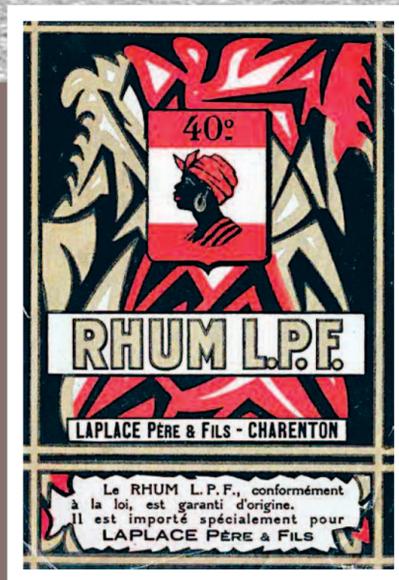


Les grandes enseignes



De nombreuses enseignes connues ont installé leurs entrepôts dans le quartier de Bercy.

Créée en 1934 à Bercy (côté Paris), la société La Martiniquaise s'installe à Charenton en 1938. Dédiée à ses débuts au rhum, elle se diversifie rapidement et lance en 1956 **Porto Cruz** qui devient la première marque du marché. En 1962, elle rachète **Dubonnet** et s'installe dans ses locaux où elle est toujours installée.

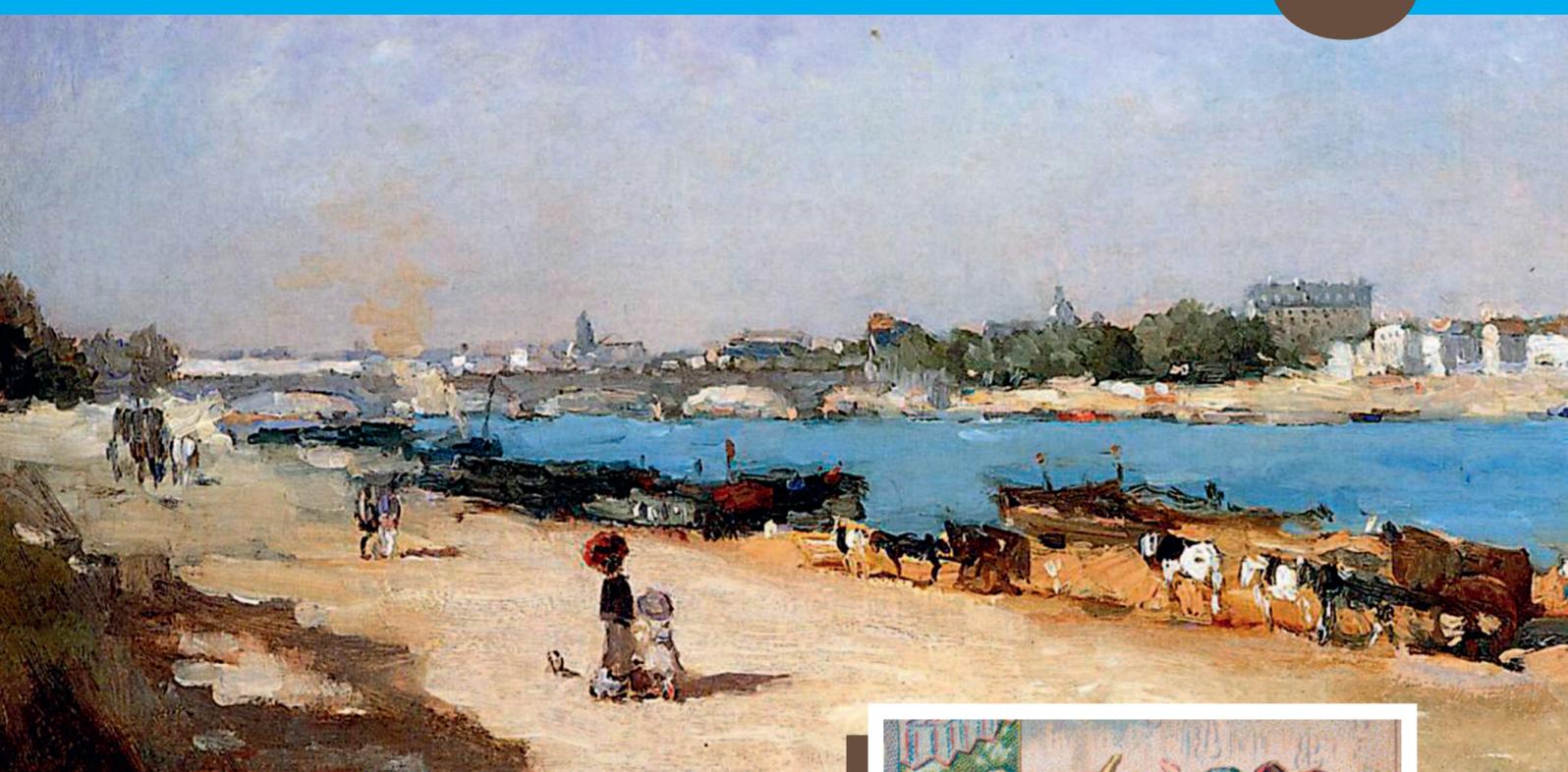


Fondé en 1866 à Thuir dans les Pyrénées-Orientales par la famille VIOLET, le **BYRRH** est un vin aromatisé au quinquina, consommé comme apéritif concurrent de Dubonnet (créé en 1846) et Saint-Raphaël (créé en 1830 et installé à Ivry). A l'angle des rues de l'Arcade et de l'Entrepôt, l'architecte A. LAQUERRIERE édifia entre 1918 et 1922 un vaste complexe commercial devant assurer une triple vocation d'administration, de conditionnement et de stockage. L'ancien site est occupé depuis 1966 par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et est facilement identifiable grâce à ses magnifiques façades décorées de frises de pampres qui courent le long de la toiture à la manière d'une treille.



Créés à Paris, rue Sainte-Anne, en 1822, les établissements **NICOLAS** firent construire à Charenton en 1878 leur premier chais entre le quai de Bercy et la rue du Port-aux-Lions. Sur un emplacement acheté sur l'actuelle avenue Winston Churchill, NICOLAS établit en 1921 son siège social sur une superficie de 51.000 m². L'entreprise y possédait des cuves de 360.000 hl et avait une capacité de stockage de 11,4 millions de bouteilles. Nicolas resta à Charenton jusqu'en 1988 date à laquelle les terrains furent vendus. C'est aujourd'hui le quartier Valmy-Liberté.

Le Joyeux Bercy



Une longue tradition de fêtes et de loisirs s'est perpétuée sur les rivages charentonnais au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Le côté "campagne" encore préservée attirait les Parisiens, bourgeois et ouvriers mêlés, qui profitaient des transports en plein développement pour venir fréquenter restaurants et guinguettes, pêcher, assister aux joutes nautiques, ou tout simplement canoter et se promener le long des anciens chemins de halage.



en restaurants animés par des petits bals sans façon qui devinrent rapidement très populaires.

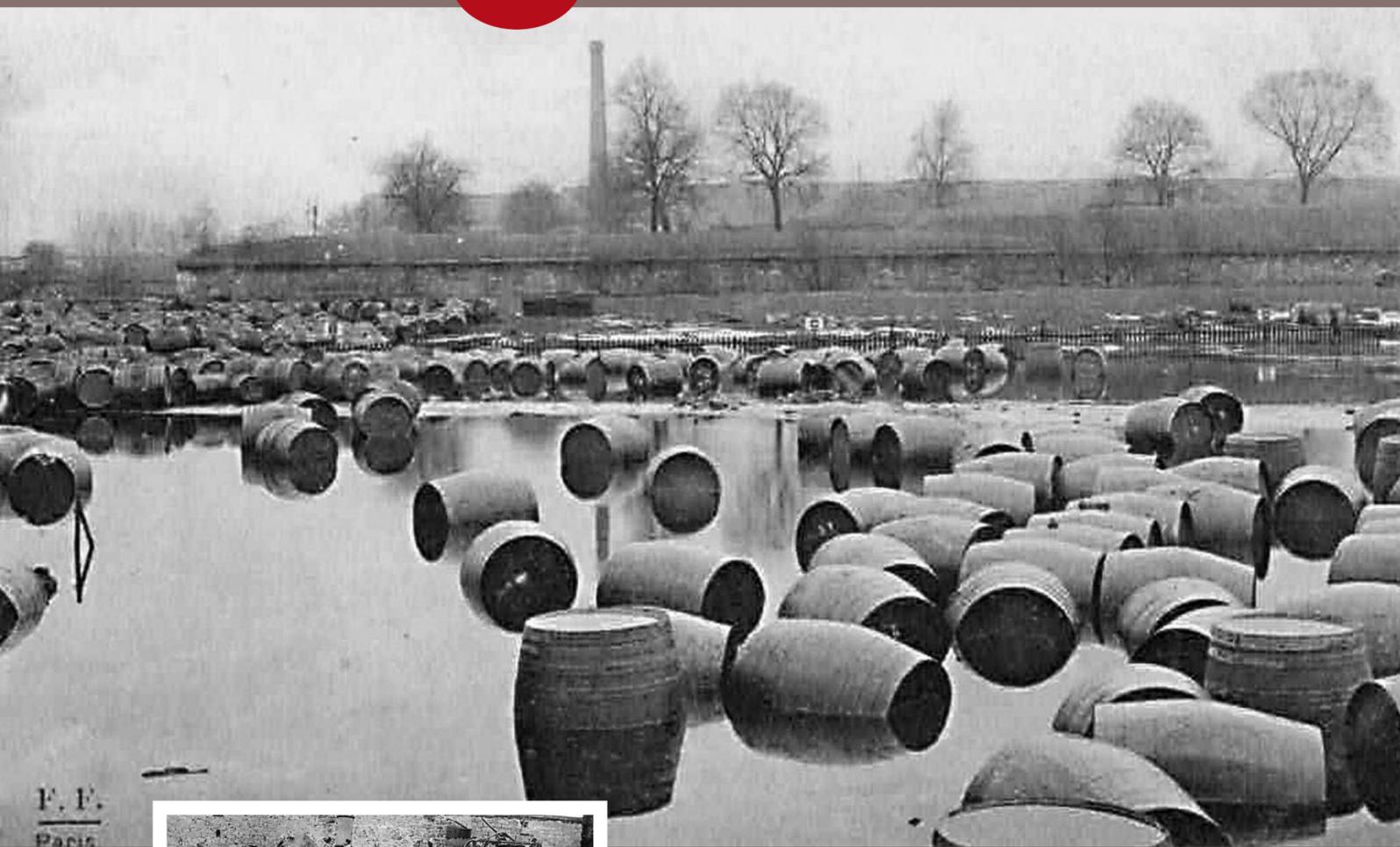
Plus présentes sur les territoires de Bercy et de Saint-Maurice que sur celui de Charenton, les guinguettes désignaient à l'origine des débits de boisson, hors de l'octroi de la capitale, où les Parisiens venaient consommer le vin aigrelet produit sur les coteaux d'Ile-de-France. La mode du canotage et la fréquentation croissante des bords de rivière à partir des années 1830 les transformèrent

D'autres profitaient des quais pour peindre : les impressionnistes fréquentèrent beaucoup les bords de Seine et bien sûr nos rivages qui accueillirent des artistes aux talents divers comme Albert-Charles Lebourg, ou Jean-Baptiste Guillemet, qui a peint de petites toiles séduisantes et fraîches, inspirées par les quais et les entrepôts, dont *la Seine à Charenton et Vue des Carrières*.



Enfin, Armand Guillaumin est venu à plusieurs reprises chercher l'inspiration sur les rivages charentonnais. S'il est un des moins connus des impressionnistes, il fit pourtant partie du mouvement dès le début. On lui doit *Le Pont de Charenton, Péniche sur la Seine à Bercy, Les bords de la Seine à Charenton en hiver, La Seine à Charenton* (1878, Musée d'Orsay).

Péril en la bouteille



Après l'explosion de l'usine incendiée
C. M.

Il n'y eut bien évidemment pas que des moments de liesse dans ce quartier : les calamités que sont les incendies et les crues frappèrent presque en alternance tout au long du XIX^{ème} siècle.

En 1801, une **crue** avait englouti un certain nombre de bateaux : on aménagea donc les quais en 1818 afin d'essayer de se prémunir de la prochaine catastrophe en les surélevant de manière à former une digue de protection. On installa par ailleurs une cloche sur un piédestal au milieu du quai de Bercy. En 1876, l'eau monta à plus de 2 mètres. Ce fut bien sur **la crue de 1910 qui paralysa le plus longtemps l'activité** et marqua les esprits durablement. Par endroit, les eaux montèrent jusqu'à 1,60 mètres au-dessus du quai.

Concernant **les incendies**, ils étaient tout aussi redoutables du fait, d'une part de la concentration de produits inflammables (eaux de vie, spiritueux...) et d'autre part des nombreuses structures en bois et des toits en chaume des magasins au début du XIX^{ème} siècle. Ces derniers furent d'ailleurs rapidement interdits et les bâtiments durent être construits en pierre.



INONDATIONS DU 29 JANVIER 1910
— Vue Générale de la Grande Distillerie CUSENIER & Co

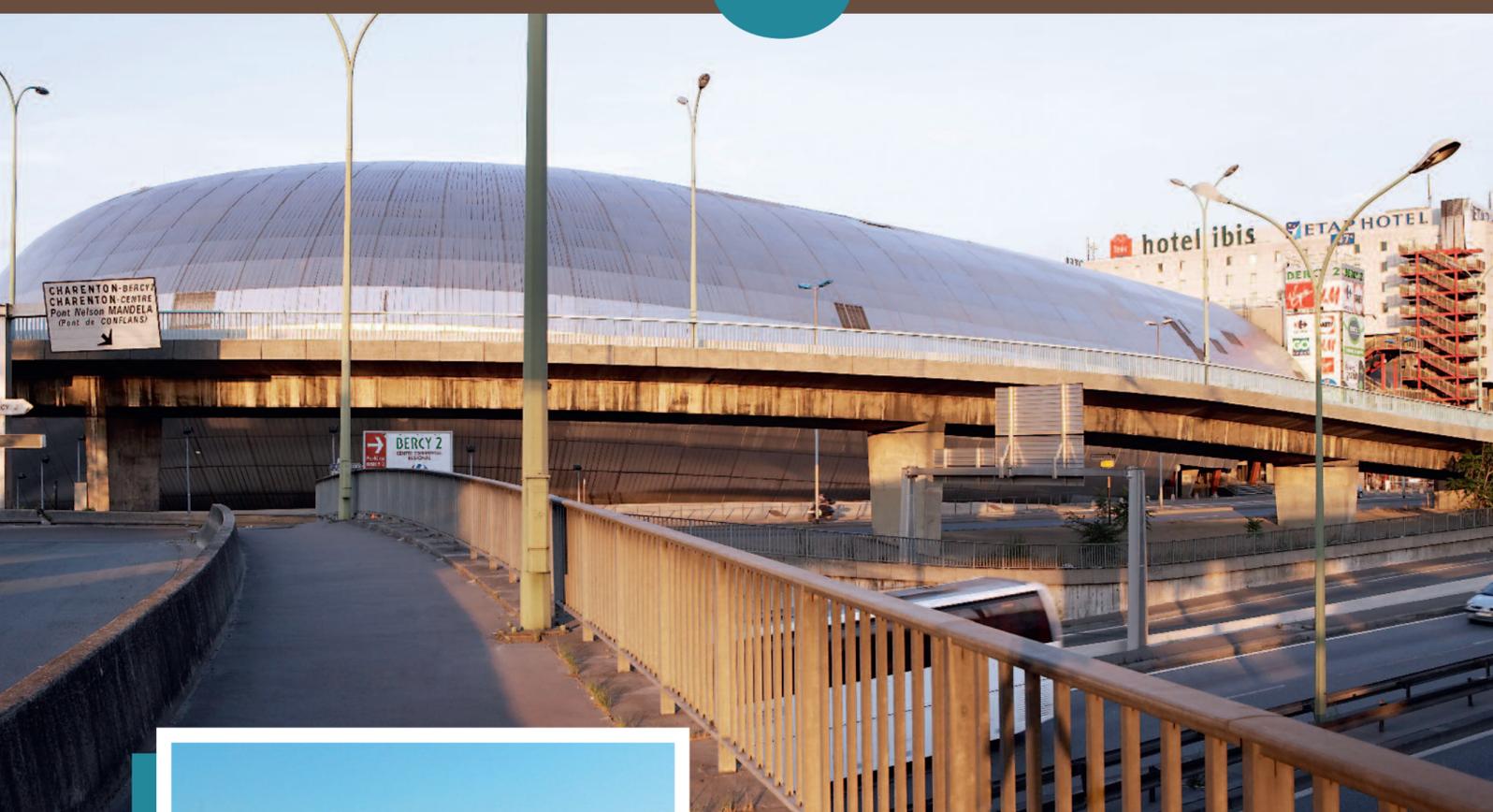


A. Neyer, Paris
CHARENTON — Le Quai des Carrières

Le dernier grand incendie du quartier, en **1957, ravagea des entrepôts qui ne furent jamais reconstruits**. Déclin amorcé par les changements de mode de consommation du vin (la qualité préférée à la quantité), l'apparition des grandes surfaces dans la distribution, et l'inadaptation du site au fret routier, ce désastre acheva de tourner la page pour ce quartier.

Métamorphose urbaine

la ZAC de BERCY (1970-1993)

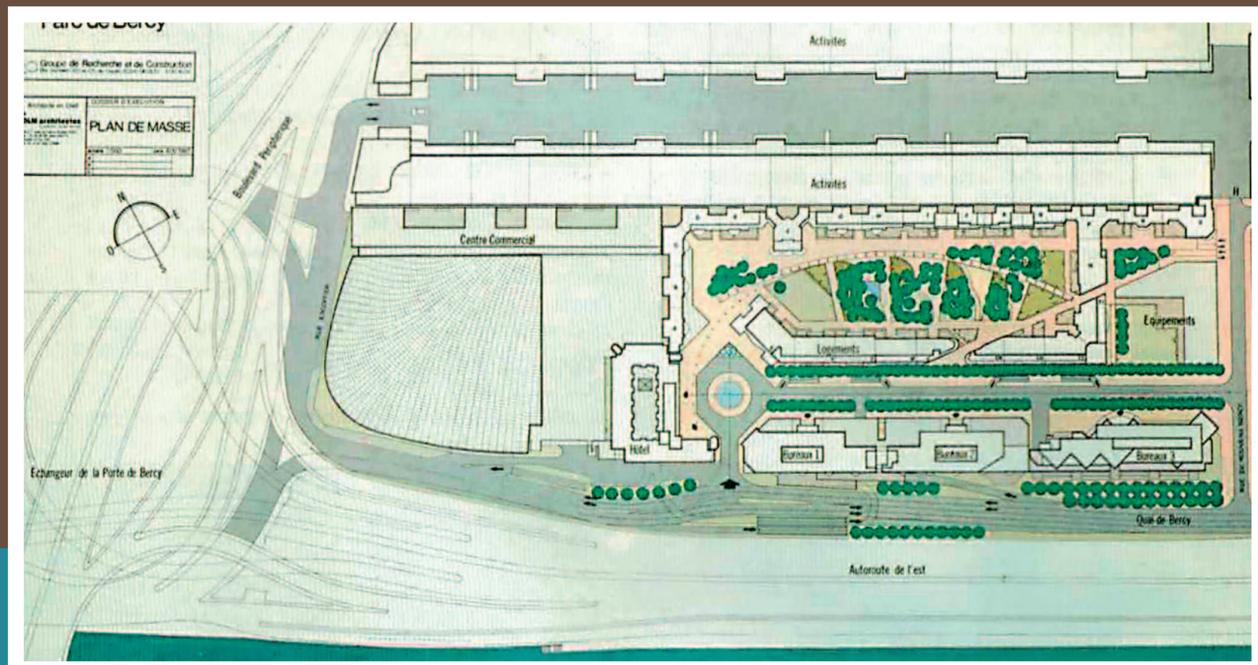


Dès 1970, une ZAC fut créée afin de réorganiser le secteur des Magasins Généraux. C'est ainsi qu'en 1986, un vaste chantier fut ouvert, repensant totalement les 12 hectares du secteur concerné en assurant un équilibre des fonctions entre logements, emplois et équipements.

Le quartier de Bercy est dominé par un bâtiment moderne en forme de baleine repérable depuis le périphérique parisien. Cette œuvre de l'architecte Renzo Piano, créateur du Centre Georges Pompidou, abrite le **centre commercial Bercy 2**.

La présence de **nombreux équipements municipaux** garantissent une vie de quartier conviviale : multi-accueils pour les tout-petits, écoles maternelles et primaires, bibliothèque et complexe sportif, Espace Médiation-Prévention et police municipale. Au centre, le jardin du Cardinal de Richelieu déploie ses 5575 m² de forêt d'inspiration vosgienne.

Bordé au nord par les voies ferrées et au sud par l'autoroute A4, cet ensemble urbain est protégé des agressions par des **immeubles accueillant des activités tertiaires** : entrepôts, bureaux de différentes sociétés (Natexis, Assurances AGF, Crédit Foncier de France, Docapost...) et la clinique de Bercy.



Le 4^{ème} âge de Bercy

le projet d'aménagement « Bercy-Charenton »



Site majeur de la Métropole du Grand Paris, le quartier de Bercy à Charenton se situe dans le prolongement du projet d'aménagement "Bercy-Charenton" mené par la Ville de Paris.

Doté d'atouts géographiques et écologiques indéniables tant par la proximité du Bois de Vincennes que par celle de la Seine, il constitue non seulement une entrée de ville lisible depuis le fleuve, la route et le fer mais il est amené de plus à devenir un quartier de vie à haute qualité environnementale et urbaine, marqueur d'une nouvelle identité à l'est de la capitale. La démarche globale de mutation du secteur a été initiée avec la signature en novembre 2016 d'un Contrat d'Intérêt National entre l'Etat, la Ville de Charenton-le-Pont et l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarneBois.



Les enjeux :

- assurer un aménagement d'ensemble équilibré en lien avec Paris intégrant des logements, des commerces, des activités tertiaires, des équipements et voiries publiques,
- permettre le désenclavement du site par le prolongement de la rue Baron Le Roy,
- relier le quartier de Bercy au centre-ville de Charenton-le-Pont
- permettre un meilleur accès aux Berges de Seine

Inscrit dans l'appel à projets "Inventons la Métropole du Grand Paris", le choix du groupement d'entreprises le plus compétent concernant ce projet d'avenir sera rendu à l'issue du jury prévu en octobre 2017. Chantier extrêmement vaste et complet, il devrait se dérouler sur 15 ans environ.